

09/2007 : EMA/ Désignation médicament orphelin (14/09/2007)

03/2016 : EMA/AMM européenne dans l'indication suivant « *le traitement et la prophylaxie des épisodes hémorragiques et pour la prise en charge péri-opératoire des patients atteints d'un déficit congénital en facteur X. COAGADEX est indiqué dans toutes les tranches d'âge.* »

07/2021 : HAS/[Avis CT du 07/07/2021](#) → SMR important, ASMR III (modérée) dans l'indication AMM

08/2021 : [HAS/PNDS déficits rares en protéines de la coagulation](#)

09/2021 : JO/Inscription sur la liste de rétrocession ([JO 29/09/2021](#))

2022 / [PERMEDES - SFPC / Les médicaments dérivés du plasma et les recombinants associés – Les modalités pratiques \(2022 Edition n°16\)](#)

02/2023 : JO/[Agrément aux collectivités, inscription sur la liste en sus, prix, rétrocession/conditions de prise en charge](#) (JO 01/02/2023)